Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215602327-20260325-COM_D2026021-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

==========

SEANCE du 25 mars 2026

L'an **Deux Mille Vingt Six, le vingt-cinq mars à dix-huit heures trente minutes,** le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PERREUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pierrick LAUNAY, Maire.

PRESENTS : Mr Pierrick LAUNAY, Maire, Mme Anne-Sophie REGENT, Mr Mario GUICHARD, Mme Marie-Noëlle GREGOIRE, Mr Nicolas JARNIER, Mr Yannick SEVESTRE, Mr Olivier JALOUX, Mme Sophie HEMERY, Mr Nicolas BOUCHOT, Mme Marie PENCREC'H, Mme Emmanuelle CARVENNEC, Mme Mélanie LEMASSON, Mr Victor HERVE, Mr Daniel NOIREAULT, Mme Margot MEUNIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES :

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 15
VOTANTS : 15
DATE DE LA CONVOCATION : 20 mars 2026
Marie-Noëlle GREGOIRE est nommée secrétaire de séance par l''assemblée.

DESIGNATION D'UN DELEGUE AU C.N.A.S.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il convient de désigner un délégué représentant les élus au sein du Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS) et un délégué des agents.

Après délibération, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Mme Marie-Noëlle GREGOIRE, élue, et Mme Sabrina GENOUEL, agent, pour représenter la commune au sein du C.N.A.S.

Secrétaire de séance
Marie-Noëlle GREGOIRE

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pierrick LAUNAY